

Questions orales

L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice): Madame le Président, je ne suis pas au courant d'aucun des cas signalés par le député. En ce qui concerne le marchandage judiciaire, je laisserais dans tous les cas beaucoup de liberté de manœuvre aux procureurs et aux juges concernés.

* * *

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

LA PROPOSITION AMÉRICAINE DE PERMETTRE LA NAVIGATION DURANT TOUTE L'ANNÉE

M. Maurice Foster (Algonia): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Relations extérieures. Il s'agit de la préoccupation de certaines municipalités et localités sur les bords de la rivière St. Marys à propos du projet de loi HR3678 de la Chambre des représentants aux États-Unis. Cette mesure prévoit que la Voie maritime sera ouverte à la navigation durant toute l'année, ce qui aurait de graves conséquences sur l'environnement au Canada ainsi que sur les pêches et entraînerait l'inondation des terres avoisinantes.

Quelle a été la réponse du gouvernement américain à la note diplomatique que le Canada lui a remise il y a quelques semaines? Le gouvernement américain usera-t-il de sa grande influence pour s'opposer à cette partie du projet proposé à la Chambre des représentants? Quelles autres mesures ou dispositions le gouvernement fédéral compte-t-il prendre à ce propos pour protéger notre écologie?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, la dernière fois que j'ai vérifié, nous n'avions pas encore reçu la réponse des États-Unis à cette note. Je veux assurer au député que le gouvernement canadien ne songe nullement à prolonger la saison de navigation dans la Voie maritime, d'autant plus que la Voie n'est pas utilisée à pleine capacité à l'heure actuelle. L'avant-projet de loi américain se trouve encore à un stade initial et on ignore encore ce qui pourrait se produire. Toutefois, notre note exprime très nettement nos inquiétudes au sujet des répercussions écologiques de la prolongation de la saison prévue par cette proposition.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA GRENADÉ—LA NOUVELLE SELON LAQUELLE LE PREMIER MINISTRE AURAIT ÉTÉ VICTIME D'UN ATTENTAT

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au même ministre, mais porte sur un tout autre point. Radio Free Grenada a fait savoir que l'assignation à résidence du premier ministre Bishop a suscité de vives réactions et a annoncé, à 14 h 20 aujourd'hui, que le premier ministre avait en fait été libéré puis victime d'un attentat, son état demeurant inconnu. Le ministre pourrait-il

communiquer à la Chambre l'information dont il dispose à l'intention des milliers de Grenadins vivant au Canada, qui doivent s'inquiéter énormément de la situation dans leur pays et du sort réservé à leur premier ministre?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, la situation à la Grenade est extrêmement instable, comme en témoigne le dernier bulletin de nouvelles auquel le député fait allusion. Toutefois, il n'a pas été confirmé que le premier ministre Bishop ait été victime d'un attentat. Nous croyons cependant savoir que ses partisans l'ont libéré de sa résidence surveillée, mais la confusion règne quant à la situation prévalant sur l'île. Selon les dernières informations reçues, les Canadiens se trouvant sur l'île ne semblent courir aucun danger et rien ne permet de croire que la violence se généralise.

LA SÉCURITÉ DES RESSORTISSANTS CANADIENS

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Madame le Président, le ministre pourrait-il, étant donné qu'il est tenu au courant de la situation, nous dire avec certitude cette fois, si les Canadiens, touristes ou autres, qui sont sur l'île ont toute liberté de mouvement? Peut-être pourrait-il, demain au début de la séance, faire le point sur la situation, ces troubles durant déjà depuis une semaine, et surtout chercher à savoir s'il y a des chances que ce désordre s'étende à d'autres petites îles du bassin des Caraïbes?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, nous n'avons aucune raison de croire que les troubles sévissant à la Grenade puissent gagner d'autres îles. Nous continuons toutefois à suivre la situation de près. Un représentant du poste diplomatique du Canada aux Barbades s'est rendu à la Grenade pour communiquer avec un bon nombre des Canadiens se trouvant dans la région. Selon mes informations, environ 81 Canadiens habiteraient là-bas. Nous pourrions sans aucun doute, en répondant aux questions, informer la Chambre de l'évolution de la situation à la Grenade.

* * *

LES FINANCES

LA PROPOSITION FISCALE VISANT LES ORGANISMES DE CHARITÉ

M. Walter McLean (Waterloo): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances dont les services ont publié en mai un document de travail intitulé «Les organismes de charité et le régime fiscal canadien». Un large échantillon d'organismes canadiens, dont des organismes religieux, sanitaires et de services sociaux, ont fait part de leurs réactions au ministre. Beaucoup ont critiqué l'intention de supprimer la distinction entre organismes de charité et fondations charitables.